NOM																							1	n	!														
	•																							PΊ	$r\epsilon$	'n۲	۱m	ι.											
11011	•	• •	• •	 	• •	• • •	 • •	• •	• •	• •	• •	•	 	 •	• •	 •	 •	 • •	 •	 •	 • •	 •	• • •			111	'11		•	• •	 • •	 	• •	 	 • •	• •	• •	• •	

COMPETENCES SUSCEPTIBLES D'ETRE MISES EN PLACE SUR LE POSTE D'AESH

Accompagnement de l'élève porteur de handicap	Compétence acquise (1)	Compétence non acquise (1)
Faciliter le suivi et l'acquisition par l'élève des connaissances délivrées		
par l'enseignant dans la classe :		
-organisation matérielle, prise de note		
-expliquer, reformuler, rappeler les consignes ou les règles		
-s'adapter au niveau de compréhension des élèves		
Aider l'élève à effectuer les actes de la vie quotidienne (aide au déplacement, repas)		
Favoriser les relations et la communication dans le groupe des pairs		
Favoriser les relations et la communication auprès des acteurs de l'établissement		
Faciliter l'accès de l'élève aux activités éducatives et/ou pédagogiques en dehors de l'espace « classe »		
Favoriser l'accès à l'autonomie de l'élève		
Veiller à la sécurité et au bien-être de l'élève		
Savoir être		
Assiduité		
Ponctualité		
Respect de la confidentialité, discrétion		
Connaître et respecter les grands principes de l'école de la république		
Faire preuve de qualités relationnelles avec l'élève, la famille, les		
partenaires (être à l'écoute, savoir rendre compte des situations aux parents et aux enseignants)		
Etre capable de travailler en équipe au sein de la communauté scolaire		
Maîtriser le langage oral		
Maîtriser le langage écrit		
Savoir adapter son positionnement face :		
-A l'élève		
-A l'enseignant		
-La famille		
Autres		
(1) Saulas sarant angháns las compátances constatáes		

(1) Seules seront cochées les compétences constatées. Fait à

, Le